

<p style="text-align: center;"><b>Compte rendu du Conseil Municipal du 25 juin 2012</b></p>
---

Présents : Mr Butin, Mr Simonin, Mr Jeandidier, Mr Barateau, Mr Garbo, Mme Charrier-Grosjean, Mr Vinck, Mr Delanoy,

Absents : Mme Repelin

Procurations : Mr Lebreton (procuration à Mr Garbo), Mr Voirand (procuration à Mr Simonin), Mr De Zan (procuration à Mr Butin), Mme Saunders (procuration à Mr Jeandidier)

**DCM n°2012-04-01 – COMMANDE PUBLIQUE – 1.1 Marchés publics**

**Marché de travaux de réhabilitation du bâtiment 14 rue de la Gare : rectification de la délibération du 09/05/2012**

Suite à une erreur du maître d'œuvre chargé du dossier des travaux de réhabilitation du bâtiment 14 rue de la Gare, il est nécessaire de rectifier la délibération n°2012-03-02 du 09/05/2012. Le montant correspondant au lot n°6 (Entreprise SCHILLOT) étant erroné, il convient de le rectifier comme suit : 16 204,43 € HT et non pas 16 139,78 € HT.

Le montant total des 11 lots est donc également rectifié : 541 198,65 € HT au lieu de 541 134€ HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'accepter cette rectification.